



Centre de bien-être DU JAUNAY

Charte du centre de Bien-Être du Jaunay

Les thérapeutes/praticien(ne)s/formateurs(trices) qui travaillent, interviennent ponctuellement ou de façon régulière, s'engagent à respecter la charte suivante :

- Respecter chaque personne sans aucune discrimination raciale, religieuse, culturelle ou sociale
- Considérer la personne dans sa globalité : physique, énergétique, affective, mentale et spirituelle
- Respecter la libre ambition et le choix des personnes, quels qu'ils soient, sans chercher à imposer son point de vue ou ses croyances, en respectant le rythme de chacun
- Apporter un mieux-être avec douceur et bienveillance
- Transmettre aux personnes qui le demande, des règles simples d'hygiène de vie (qualité de l'alimentation, de l'eau, de l'habitat, relationnelle...)
- Apporter de l'aide uniquement aux personnes qui le demandent
- Demander de l'assistance ou orienter vers une personne plus compétente, si nécessaire
- Poursuivre leur formation tout au long de leur exercice et participer à des temps de régulation de leur pratique, afin de maintenir une qualité d'accompagnement qui se veut la plus qualitative possible
- Respecter le secret des informations transmises lors des séances
- Aider toute personne qui le demande à :

Prendre conscience de ce qu'elle vit, prendre du recul, changer de regard sur les événements et lui permettre de se sentir aligné avec qui elle-même

Transformer les vécus problématiques, conflictuels ou douloureux en expériences qui font sens

Prendre le temps de tourner le regard vers l'intérieur de soi pour s'écouter, soi et ses intuitions

Adapter son comportement à ses choix de vie pour retrouver ou conserver bien-être et santé